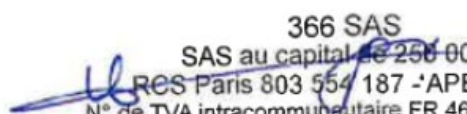




Comptes annuels 31/12/2023

Certifiés conformes par le représentant légal

366 SAS
SAS au capital de 250 000 €
RCS Paris 803 554 187 - APE 7312Z
N° de TVA intracommunitaire FR 46 803 554 187
101 Boulevard Murat
CS 51724
75771 Paris Cedex 16

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2024

Désignation de l'entreprise : 366SAS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

Adresse de l'entreprise : 101 Boulevard Murat - CS51724 75771 Paris Cedex 16

Durée de l'exercice précédent 12

si déposé néant, cochez la case : ☐

					Exercice N clos le, 31/12/2023		Exercice N-1		
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4
Capital souscrit non appelé (I)			AA						
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC				
		Frais de développement	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	177 933	AG	127 108	50 825	69 493	
		Fonds commercial (1)	AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO				
		Constructions	AP		AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 041 973	AU	717 396	324 577	311 536	
		Immobilisations en cours	AV		AW			15 000	
		Avances et acomptes	AX		AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
			Autres participations	CU	50 000	CV	50 000		50 000
			Créances rattachées à des participations	BB		BC			
			Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts		BF		BG				
	Autres immobilisations financières		BH	114 376	BI		114 376	108 576	
TOTAL (II)			BJ	1 384 282	BK	894 503	489 778	554 605	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	46 990	BW		46 990	36 111	
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	62 332 310	BY	358 857	61 973 453	50 240 315	
		Autres créances (3)	BZ	14 954 633	CA		14 954 633	11 039 971	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	2 047 852	CE		2 047 852	3 128	
		Disponibilités	CF	4 939 399	CG		4 939 399	10 036 227	
	Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH	279 746	CI		279 746	220 295	
TOTAL (III)		CJ	84 600 930	CK	358 857	84 242 073	71 576 047		
Frais d'emission d'emprunt à étaler (IV)		CW							
Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
Ecarts de conversion actif (VI)		CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	85 985 212	IA	1 253 360	84 731 851	72 130 651		
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : Immobilisations :			Stocks :			Créances :			

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2024

Désignation de l'entreprise : 366SAS Néant

					Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 250 000)				DA	250 000	250 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB			
	Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)				DC			
	Réserve légale (3)				DD	25 000	25 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE			
	Réserves réglementées (3) Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)				DF			
	Autres réserves Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants EJ)				DG	3 990 143	3 112 410	
	Report à nouveau				DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	484 801	877 733	
	Subventions d'investissement				DJ			
	Provisions réglementées				DK			
	TOTAL (I)				DL	4 749 944	4 265 143	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM		
Avances conditionnées				DN				
TOTAL (II)				DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	2 114	26 245	
	Provisions pour charges				DQ			
	TOTAL (III)				DR	2 114	26 245	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS			
	Autres emprunts obligataires				DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	1 609 328	2 207 315	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)				DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	61 392 972	53 084 986	
	Dettes fiscales et sociales				DY	15 854 719	11 716 508	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ			
	Autres dettes				EA	953 228	660 908	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	169 546	169 546	
	TOTAL (IV)				EC	79 979 793	67 839 263	
	Écarts de conversion passif (V)				ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	84 731 851	72 130 651	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
			Écart de réévaluation libre		1D			
			Réserve de réévaluation (1976)		1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	79 979 793	66 226 205	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2024

Désignation de l'entreprise : 366SAS

Néant

				Exercice N				Exercice N-1			
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			FA		FB		FC			
	Production vendue	biens	FD		FE		FF				
		services	FG	105 014 521	FH		FI	105 014 521	87 445 812		
	Chiffres d'affaires nets			FJ	105 014 521	FK		FL	105 014 521	87 445 812	
	Production stockée						FM				
	Production immobilisée						FN				
	Subventions d'exploitation						FO	24 167	62 333		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	9 713			
	Autres produits (1) (11)						FQ	4 121 306	3 234 512		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	109 169 706	90 742 657		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS				
	Variation de stock (marchandises)						FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV				
	Autres achats et charges externes (3)						FW	95 157 626	79 293 369		
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	269 936	315 195		
	Salaires et traitements						FY	6 198 782	4 586 136		
	Charges sociales (10)						FZ	3 003 105	2 321 928		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			HS		GA	128 982	101 627	
			dont montant de l'amortissement du fonds de commerce								
			- dotations aux provisions								
		Sur actif circulant : dotations aux provisions			GB						
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC						150 574
	Autres charges (12)						GD				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	3 576 235	2 817 171		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GF	108 485 241	89 435 426		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GG	684 466	1 307 231		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GH				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GI				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GJ				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GK				
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GL	52 987	14 440		
	Différences positives de change						GM	26 245	10 542		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GN				
	Total des produits financiers (V)						GO				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GP	79 232	24 983		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GQ	52 114	26 245		
	Différences négatives de change						GR	14 524	12 653		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GS		1 808		
	Total des charges financières (VI)						GT				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GU	66 638	40 706			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	12 594	(15 723)			
						GW	697 060	1 291 507			

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise : 366SAS					Néant			
					Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital				HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)				HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital				HF	605		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				HH	605		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI	(605)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ	74 602	158 985	
Impôts sur les bénéfices (X)					HK	137 052	254 789	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	109 248 939	90 767 640	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	108 764 137	89 889 906	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)					HN	484 801	877 733	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier		HP			
			- Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK			
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD				
	(9)	Dont transferts de charges			A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploita		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		A6	obligatoires	A9		
		dont cotisations facultatives Madelin			A7			
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
						Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
TOTAL GENERAL								
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
					Charges antérieures	Produits antérieurs		
TOTAL GENERAL								



KPMG AUDIT FS I SAS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

366 SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023
366 SAS
101 boulevard Murat - 75016 PARIS

KPMG Audit FS I, société de commissaires aux comptes rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société par actions simplifiée
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
Capital social : 200 000 €
512 802 596 RCS Nanterre



KPMG AUDIT FS I SAS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

366 SAS

101 boulevard Murat - 75016 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de la société 366 SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 366 SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 4 juin 2024

KPMG AUDIT FS I SAS

Olivier FONTAINE

Associé

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2024

Désignation de l'entreprise : 366SAS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

Adresse de l'entreprise : 101 Boulevard Murat - CS51724 75771 Paris Cedex 16

Durée de l'exercice précédent 12

si déposé néant, cochez la case : ☐

					Exercice N clos le, 31/12/2023		Exercice N-1	
					Net 3		Net 4	
			Brut 1		Amortissements, provisions 2			
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC			
		Frais de développement	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	177 933	AG	127 108	50 825	69 493
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 041 973	AU	717 396	324 577	311 536
		Immobilisations en cours	AV		AW			15 000
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	50 000	CV	50 000		50 000
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières	BH	114 376	BI		114 376	108 576
TOTAL (II)		BJ	1 384 282	BK	894 503	489 778	554 605	
ACTIF CIRCULANT		STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens		BN		BO			
	En cours de production de services		BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
	Marchandises		BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	46 990	BW		46 990	36 111
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	62 332 310	BY	358 857	61 973 453	50 240 315
		Autres créances (3)	BZ	14 954 633	CA		14 954 633	11 039 971
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	2 047 852	CE		2 047 852
Disponibilités	CF		4 939 399	CG		4 939 399	10 036 227	
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH	279 746	CI		279 746	220 295	
	TOTAL (III)		CJ	84 600 930	CK	358 857	84 242 073	71 576 047
	Frais d'emission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	85 985 212	IA	1 253 360	84 731 851	72 130 651
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : Immobilisations :			Stocks :			Créances :		

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2024

Désignation de l'entreprise : 366SAS Néant

					Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 250 000)				DA	250 000	250 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB			
	Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)				DC			
	Réserve légale (3)				DD	25 000	25 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE			
	Réserves réglementées (3) Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)				DF			
	Autres réserves Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants EJ)				DG	3 990 143	3 112 410	
	Report à nouveau				DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	484 801	877 733	
	Subventions d'investissement				DJ			
	Provisions réglementées				DK			
	TOTAL (I)				DL	4 749 944	4 265 143	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM		
Avances conditionnées				DN				
TOTAL (II)				DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	2 114	26 245	
	Provisions pour charges				DQ			
	TOTAL (III)				DR	2 114	26 245	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS			
	Autres emprunts obligataires				DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	1 609 328	2 207 315	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)				DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	61 392 972	53 084 986	
	Dettes fiscales et sociales				DY	15 854 719	11 716 508	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ			
	Autres dettes				EA	953 228	660 908	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	169 546	169 546	
	TOTAL (IV)				EC	79 979 793	67 839 263	
	Écarts de conversion passif (V)				ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	84 731 851	72 130 651	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
			Écart de réévaluation libre		1D			
			Réserve de réévaluation (1976)		1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	79 979 793	66 226 205	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2024

Désignation de l'entreprise : 366SAS

Néant

				Exercice N				Exercice N-1		
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			FA		FB		FC		
	Production vendue	biens	FD		FE		FF			
		services	FG	105 014 521	FH		FI	105 014 521	87 445 812	
	Chiffres d'affaires nets			FJ	105 014 521	FK		FL	105 014 521	87 445 812
	Production stockée						FM			
	Production immobilisée						FN			
	Subventions d'exploitation						FO	24 167	62 333	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	9 713		
	Autres produits (1) (11)						FQ	4 121 306	3 234 512	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	109 169 706	90 742 657	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS			
	Variation de stock (marchandises)						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV			
	Autres achats et charges externes (3)						FW	95 157 626	79 293 369	
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	269 936	315 195	
	Salaires et traitements						FY	6 198 782	4 586 136	
	Charges sociales (10)						FZ	3 003 105	2 321 928	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			HS		GA	128 982	101 627
			dont montant de l'amortissement du fonds de commerce					GB		
			- dotations aux provisions							
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	150 574	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
	Autres charges (12)						GE	3 576 235	2 817 171	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	108 485 241	89 435 426	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	684 466	1 307 231
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	52 987	14 440	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	26 245	10 542	
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	79 232	24 983	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ	52 114	26 245	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	14 524	12 653	
	Différences négatives de change						GS		1 808	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	66 638	40 706	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	12 594	(15 723)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	697 060	1 291 507	

DGFIP N° 2053 2024

Néant	
-------	--

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

366 SAS
Société par actions simplifiée au capital de 250.000 €
Siège social : 101 boulevard Murat
75016 PARIS
803 554 187 RCS PARIS

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS 2023

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Elle comporte des éléments d'informations complémentaires au Bilan et Compte de Résultat de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise.

Les éléments d'informations qui ne présentent pas un caractère obligatoire, ne sont mentionnés que pour autant qu'ils aient une importance significative :

NOTE 1 : Activité de la société, faits significatifs de l'exercice.

NOTE 2 : Règles et Méthodes Comptables.

NOTE 3 : Informations sur le Bilan et le Compte de Résultat.

NOTE 4 : Autres éléments.

NOTE 1

ACTIVITE DE LA SOCIETE

366 SAS a une activité de régie publicitaire Nationale pour les médias PQR sous toutes ses formes.

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Sur l'exercice 2023, 366 devient la régie de Digiteka et de Diverto, 1er magazine Français conçu par 366 avec ses éditeurs et devient le 1er publisher Français partenaire de UTIQ, cette activité pèse pour 10% du CA.

Malgré un secteur des Régies Presses qui globalement enregistre une légère décroissance, la Régie résiste du fait de sa stratégie de diversification de son modèle d'affaires.

Son activité Print National réalise sa 2e meilleure année depuis sa création et pèse désormais 54% du CA (vs 74% en 2015) l'activité locale et multilocale enregistre une forte progression avec un panier moyen en hausse d'environ 25%, signe de la valeur des territoires pour les annonceurs.

Néanmoins, la hausse des matières premières a affecté plusieurs secteurs porteurs de l'activité commerciale de la Régie en modifiant les stratégies de communication annonceurs.

Tous ces éléments ont affecté de manière importante la visibilité du pilotage de la Régie en la rendant particulièrement réduite.

NOTE 2

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, mis à jour par le Règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Le Bilan et le Compte de Résultat sont établis conformément aux dispositions législatives des

réglementations actuellement en vigueur en France et notamment dans notre secteur professionnel.

Ces principes sont les suivants :

2.1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie estimée selon le mode linéaire ou dégressif.

Logiciels : 1 an linéaire

Agencements, aménagements, installations : 10 ans linéaire ou 5 ans dégressif

Matériel de bureau : 5 ou 10 ans linéaire

Mobiliers de bureau : 10 ans linéaire

Matériels informatiques : 3 ans dégressif

Les immobilisations achetées d'occasion sont amorties sur la durée de vie restante selon la méthode linéaire.

Dans le cadre de l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2005 du règlement 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, l'approche par composants qui consiste à subdiviser les immobilisations corporelles en parties distinctes et à comptabiliser chaque élément séparément a été respectée.

2.2 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Elles concernent la participation détenue dans le capital de la société SAS 366TV ainsi qu'un dépôt de garantie pour les locaux occupés par la société.

2.3 : COMPTES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les comptes clients sont constitués de créances annonceurs.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation des créances est calculée selon leur antériorité, leur risque de non-recouvrement et les normes fiscales et comptables en vigueur.

2.4 : DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont constitués des factures non soldées ou non échues d'achats d'espaces en provenance des supports (dont la société a la régie) ou de frais généraux.

2.5 : CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Le chiffre d'affaires net est constitué des ventes facturées aux clients, déduction faite de nos remises de référence et des dégressifs accordés.

2.6 : AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Cette rubrique concerne essentiellement les achats d'espaces publicitaires auprès des supports.

2.7 : INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

L'engagement actuariel de la société est indiqué au point 3.14 Engagements hors bilan.

2.8 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt comptabilisé en dettes correspond au seul impôt exigible.

2.9 : COMPARABILITE DES COMPTES ANNUELS

La présentation des comptes est demeurée inchangée par rapport à celle de l'exercice précédent.

2.10 : EVENEMENTS POST-CLÔTURE

Ce paragraphe est développé au point 3.15 de la présente annexe.

NOTE 3

INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

3.1: IMMOBILISATIONS

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles de l'exercice sont constituées de matériels et logiciels informatiques.

Les immobilisations financières correspondent essentiellement à la participation dans le capital de la société 366TV à hauteur de 50% et du dépôt de garantie des locaux loués par la Société. Les titres de participation ont été dépréciés à 100% soit en valeur 50 000 euros.

<u>Valeurs Brutes</u>	Au 31/12/2022	Acquisitions	Cessions	Au 31/12/2023
Incorporelles	162 933	15 000	-	177 933
Corporelles	948 618	108 355	15 000	1 041 973
Financières	158 576	6 800	1 000	164 376

<u>Amortissements</u>	Au 31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2023
Incorporelles	93 441	33 667	-	127 108
Corporelles	622 081	95 315	-	717 396
Financières	-	-	-	-

Les amortissements sont présentés au sein des dotations d'exploitations au compte de résultat.

3.2 : CAPITAUX PROPRES

Le capital social, entièrement libéré, s'élève à 250 000 € divisé en 25 000 actions d'un nominal de 10 €.

	Au 31/12/2022	Affectation Résultat 2022	Versement dividendes 2022	Résultat 2023	Au 31/12/2023
Capital Social	250 000				250 000
Réserve Légale	25 000	-			25 000
Autres Réserves	3 112 410	877 733			3 990 143
Report à Nouveau	-	-			-
Résultat	877 733	- 877 733		484 801	484 801
Total Capitaux Propres	4 265 143	-	-	484 801	4 749 944

3.3 : PROVISION POUR RISQUES & CHARGES

Une provision pour risque de change a été constituée sur l'exercice 2023. Par ailleurs, les provisions constituées au cours des exercices antérieurs ont été reprises lors du dénouement survenu sur l'exercice 2023.

	Au 31/12/2022	Dotation	Reprise	Au 31/12/2023
Provisions pour risques	26 245	2 114	26 245	2 114
Provisions pour charges	-			-

3.4 : CREANCES ET DETTES

- *CREANCES*

	2022	2023
- Créances Clients	50 233 508	61 938 474
- Créances clients douteuses	224 802	393 836
- TVA	10 362 731	14 083 379
- Etat - Impôt Sociétés et autres	174 538	117 737
- Fournisseurs - Avoirs à recevoir	467 325	718 587
- Fournisseurs acomptes versés	36 111	46 990
- Personnel & Organismes Sociaux	22 470	34 930
- Dépôt de Garantie & Comptes d'ajustement Factor	108 576	114 376

Les créances clients douteuses concernent les clients en procédure collective ou en litige et sont dépréciées au cas par cas.

- *DETTES*

	2022	2023
- Emprunt & Dettes Financières	2 207 315	1 609 328
- Dettes Fournisseurs	53 084 986	61 392 972
- Clients Créditeurs et AAE	656 655	951 704
- TVA	9 562 363	13 374 230
- Dettes Sociales	1 990 628	2 293 759
- Dettes Fiscales	163 517	186 730
- Comptes Courants Factor	-	-
- Dettes Diverses	4 253	1 523

Les créances et dettes sont toutes liquides.

3.5 : PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER

- *PRODUITS A RECEVOIR*

	2022	2023
- Clients Factures à établir	768 907	1 168 196
- Fournisseurs Avoirs à recevoir	467 325	718 587
- Etat Produits à recevoir	12 907	-
- Produits à recevoir	-	-

- *CHARGES A PAYER*

	2022	2023
- Fournisseurs factures à recevoir	26 698 285	36 467 234
- Provisions congés payés et primes	764 859	857 341
- Clients avoirs à établir	538 147	859 762
- Autres dettes fiscales & sociales à payer	477 467	566 030

3.6 : CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	2022	2023
- Produits constatés d'avance	169 546	169 546
- Charges constatées d'avance	220 295	279 746

Ces produits et charges se rapportent à l'exercice 2024.

3.7 : CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires total de la société s'est élevé en 2023 à la somme de 105 014 521 € répartie par produit entre :

- Print PQR66	57%
- Print TAT / POD	18%
- Diverto	10%
- Digital	16%

3.8 : AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES

Pour l'essentiel, les autres charges et produits portent sur des refacturations réciproques issues des opérations d'échanges avec les Supports.

3.9 : AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Les principaux postes constitutifs sont les suivants :

	2022	2023
- Achats d'espaces	75 118 590	90 170 821
- Loyers et charges de location d'immeuble de bureaux	461 494	435 305
- Autres charges	2 817 171	3 576 235

3.10 : FRAIS DE PERSONNEL

Le total des frais de personnel est de 9 201 887 €.

3.11 : **RESULTAT FINANCIER**

La formation du résultat financier est la conséquence du cycle d'exploitation, il intègre également le cout des intérêts associé au PGE contracté en 2020.

<u>Produits Financiers</u>	
- Revenus des Placements / Gains change	52 987
- Reprise s/ Prov.	26 245
	79 232
<u>Charges Financières</u>	
- Intérêts sur PGE	9 707
- Intérêts sur découverts / Perte change	4 817
- Dotation s/ Prov.	52 114
	66 638
Résultat Financier	12 594

3.12 : **RESULTAT EXCEPTIONNEL**

Pour cet exercice 2023, le résultat exceptionnel s'établit à – 605 €.

3.13 : **IMPOT SUR LES SOCIETES**

Le montant de l'I.S. au titre de l'exercice 2023 s'établit à 137 052 €.

3.14 : **ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Depuis l'exercice 2020, la société a souscrit un contrat IFC auprès de la Compagnie d'Assurance AXA.

La valeur actuarielle des Indemnités de Fin de Carrière n'a pas fait l'objet de réactualisation sur l'exercice 2023. La dernière actualisation des IFC a été réalisée en fin d'exercice 2020 et évaluée à 1 938 717 €.

Cette actualisation ayant été calculée sur la base d'un taux d'actualisation de 0,5% (norme IAS19).

L'abondement au titre de l'exercice 2023 s'est élevé à 60 000 €, au 31/12/2023 la couverture est valorisée à hauteur de 473 635,92 euros.

3.15 : Evènement post clôture

Les quatre premiers mois de l'exercice 2024 ont été contrastés avec globalement un retrait de l'activité commerciale. En revanche, les premières projections à fin juin semblent pouvoir offrir de bonnes perspectives pour ce premier semestre.

Les solutions medias en alternative à la disparition des ISAs sont un axe de développement pour 366.

Enjeux fort des Jeux Olympiques, avec, pour la PQR, la légitimité pour le Parcours de la Flamme.

Gros point d'attention autour des réflexions en cours pour ouvrir les communications promotionnelles de la Distribution à la Télévision

Les perturbations économiques, le contexte international impactent toujours plusieurs secteurs porteurs de l'activité commerciale de la Régie en modifiant les stratégies de communication annonceurs et affectent de manière importante la visibilité du pilotage de la Régie en la rendant particulièrement réduite.

NOTE 4

AUTRES ELEMENTS

4.1: EFFECTIF

L'effectif moyen de la société pour l'année 2023 est de 89,11 personnes.

La répartition de l'effectif au 31-12-2023 est la suivante :

	Cadres	Ag. Maitrise	Employés
Effectif au 31/12	87	12	-

4.3 : DIVIDENDES

Néant.

4.4 : AUTRES REMARQUES

Honoraires du commissaire aux comptes :

Le montant relatif aux honoraires du commissaire aux comptes enregistrés au compte du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élève à 36 352 € HT.

L'information relative aux rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration n'est pas communiquée au motif qu'elle conduirait indirectement à fournir une rémunération individuelle.

NOTE 5

CONSOLIDATION

La société 366SAS possède au 31/12/2023 une participation dans la société 366TV à hauteur de 50% de son capital social. La société 366TV a été créée le 23 Février 2021 à l'initiative de Territoires TV et 366SAS.

366TV a une activité de régie publicitaire auprès des annonceurs dits « nationaux » pour les Télévisions locales et/ou régionales avec une approche linéaire et digitale et, avec ses associés, la volonté et le souci d'optimiser les audiences et de créer de la valeur pour les Editeurs.

5.1 : Tableau des Filiales et participations

Conformément à l'article L333-15 du Code de Commerce, est présenté ci-dessous le tableau des filiales et participations :

Filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffres d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus											
1. Filiale (+ de 50% du capital détenu par la société)											
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)											
366TV SAS - RCS Paris 894 442 722 101 Boulevard Murat - 75016 Paris	100 000 €	- €	50%	50 000 €	- €	- €	- €	1 055 788 €	-	59 556 €	- € Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

La Société 366SAS dépasse les seuils légaux au sens de l'Art. L233-16 du Code de Commerce, pour établir des comptes consolidés de part sa participation à hauteur de 50% dans la SAS 366TV.

Cependant, l'article L233-17-1 du Code de Commerce exempte de l'obligation d'établir et de publier des comptes consolidés, dès lors que la consolidation des sociétés contrôlées présente, tant individuellement que collectivement un intérêt négligeable.

5.2 : Principaux agrégats issus d'une approche consolidée

D'après les derniers états financiers communiqués au 31 décembre 2023, les principaux chiffres de la SAS 366TV sont les suivants :

Périmètre retenu : 50%	Groupe Consolidé	SAS 366TV	%
Méthode : Intégration proportionnelle			
Chiffre d'Affaires	105 542 415	527 894	0,5%
Produits d'exploitation	109 807 567	637 861	0,6%
Résultat Net	455 023	- 29 778	-6,5%
Endettement financier	1 609 328	-	0,0%
Capitaux Propres	4 740 217	- 9 728	-0,2%
Total Bilan	85 169 163	437 312	0,5%

Au niveau des principaux agrégats, la SAS 366TV représente à elle seule entre -6,5 % et 0,5 % des données consolidées.

En conséquence, la société 366TV présente un caractère peu significatif par rapport à l'objectif de régularité, de sincérité et d'image fidèle que représente l'ensemble consolidable.